

LE PUBLICISTE.

Tridi 13 Germinal, an VI.

(Lundi 2 Avril 1798).



Consternation de la cour de Naples. — Maniere dont se traitent à cette cour les affaires importantes. — Division de la république romaine en huit départemens. — Acception par le peuple de Rome de sa nouvelle constitution. — Réunion de Pesaro et de Saint-Leo à la république cisalpine. — Plantation de l'arbre de la liberté sur le territoire de la république de Lucques. — Détails sur les éléphants arrivés à Paris.

A V I S.

Le prix de la Souscription est de 12 liv. pour trois mois, 23 liv. pour six mois, et 45 liv. pour un an. Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, qu directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

Les souscripteurs sont priés de se conformer très-exactement à l'adresse ci-dessus.

I T A L I E.

De Naples, le 8 mars.

La révolution de Rome a jetté la cour dans la plus grande consternation. La reine croit voir approcher le danger, & donne publiquement essor à ses craintes & à sa douleur. Le gouvernement, pour être mieux informé de tout ce qui se passe dans les pays voisins, vient d'y envoyer de nouveaux émissaires. Castellini, élève d'Acton, fera ses observations à Rome. Le roi ne sent pas lui-même la position critique où il se trouve; il ne voit que par les yeux de son épouse & d'Acton, & n'agit que par leur impulsion. Voici comment se traitent les affaires d'état les plus importantes. Le plan déjà arrêté dans le cabinet secret, est proposé au conseil du roi; le marquis Sinonetti approuve sans long examen; le marquis Corradini fait semblant d'examiner & approuve; le prince de Castell-Cicala, pour faire sa cour à Acton, approuve & loue; le marquis de Gallo n'ose contredire le premier ministre; il n'y a que le marquis de Marco, le plus ancien des ministres, qui ose dire quelque vérité. Si on s'aperçoit qu'il fasse trop d'impression sur l'esprit du roi, qui a pour lui beaucoup de considération, un gentilhomme vient annoncer qu'il a paru dans le bois de Portici quelque pièce de gibier rare: le roi laisse l'affaire que l'on traite, va à la chasse; & la résolution est prise selon le plan de la reine & d'Acton.

De Rome, le 11 mars.

Un cercle s'est formé ici sous le nom de *Société des émules de Brutus*; il tient ses séances tous les jours, & s'occupe non-seulement de l'instruction publique, mais encore des mesures propres à établir promptement le régime républicain. Il a envoyé plusieurs députations aux autorités provisoires pour leur indiquer ces mesures, & la plupart ont été adoptées. Quelle différence entre cette société & l'académie des Arcades! Celle-ci a cependant

aussi voulu, en chantant la liberté, expier en quelque sorte l'abus qu'elle a fait du langage des Muses. La séance qui eut lieu le 6, fut entièrement consacrée à célébrer la renaissance de la république romaine. Plusieurs poètes parurent inspirés du génie qui animoit les poètes de l'ancienne Rome. Cette séance de l'académie des Arcades n'en est probablement pas moins la dernière; un institut national ne tardera pas à remplacer cette société académique.

Notre république a été divisée en huit départemens, dont voici les noms: 1°. département du Tibre, chef-lieu Rome; 2°. départ. du Circeo, chef-lieu Anagni; 3°. départ. du Cimino, chef-lieu Viterbe; 4°. départ. du Clitunno, chef-lieu Poletto; 5°. départ. du Trasimeno, chef-lieu Perugia; 6°. départ. du Tronto, chef-lieu Fermo; 7°. départ. de Racina, chef-lieu Macerata; 8°. départ. du Metauro, chef-lieu Ancône.

Les consuls ont envoyé des commissaires dans les départemens, pour organiser la garde nationale d'après le plan arrêté par le général Dallemagne. On croit que des députés de la garde des départemens, ainsi que des autorités provisoires, viendront à Rome pour assister à la fête de la fédération. La constitution nouvelle sera proclamée le même jour. Les commissaires français ont invité tous les citoyens à leur fournir des lumières, & ont même demandé, par le canal du gouvernement provisoire, que les députés des départemens choisissent parmi eux les hommes les mieux instruits des localités, & pour les aider à rendre l'acte constitutionnel aussi parfait que le permettent les circonstances. Cette prompte organisation d'un gouvernement, après notre émancipation, est le plus grand des bienfaits. Si nous avions dû rester plusieurs mois dans un état provisoire, les maux qui affligent ce pays auroient été bientôt sans remède.

On attend ici deux mille Polonais. On croit qu'ils feront partie de la légion romaine qu'on leve avec beaucoup d'activité.

Hier, les officiers français se rassemblerent au Capitole; mais on ignore le résultat de leur délibération. Vers le soir, un détachement de trois mille hommes, tant infanterie que cavalerie, est parti de Rome. On dit qu'il a pris la route de Ronciglione.

Jendredi dernier, six cardinaux, cinq prélats & l'ex-commissaire de la chambre, ont été conduits à la maison des *Converties*. Il ne reste de cardinaux en liberté que quelques infirmes. Antici & Gerdil ont renoncé au chapeau. On dit que la plupart des cardinaux seroat déportés, au moins hors du territoire romain.

De Pesaro, le 14 mars.

Cette ville & Saint-Leo, avec leurs territoires, ont été réunis à la république cisalpine. Cette réunion avoit été demandée au gouvernement français, avant l'établissement de la république romaine. Il étoit naturel alors que les Cisalpins cherchassent à s'arrondir aux dépens du pape, & à élever une forte barrière entre lui & leur république. Mais aujourd'hui les mêmes motifs n'existent plus. Les habitans de ce pays ne regardent plus cette réunion comme un bienfait; & la très-grande majorité aimeroit mieux faire partie de la république romaine. On assure que le même vœu s'est manifesté dans plusieurs villes de l'Emilie.

De Massa, le 14 mars.

Le bourg de Montignoso & son territoire se sont mis en insurrection contre l'aristocratie de Lucques, & ont planté l'arbre de la liberté. Ils ont envoyé ici des députés pour assurer que leur vœu est de se réunir à la république cisalpine, & pour inviter les cisalpins à y faire passer un détachement. Cette demande leur a été accordée. Les députés sont partis pour Milan, où ils vont solliciter la réunion. On croit que Via-Regio & Camajore suivront l'exemple de Montignoso, & que l'aristocratie, réduite à la seule capitale, ne tardera pas à se résigner.

De Sienna, le 12 mars.

Le saint-pere est toujours dans notre ville. Depuis que Manfredini est venu auprès de lui, de la part du grand duc, sa sainteté est sorti plusieurs fois en carrosse, & a prodigué des bénédictions au peuple de Sienna.

Le bruit vient de se répandre que le pape a créé trois cardinaux, l'archevêque de Sienna, celui de Florence & l'évêque de Parme. Ce dernier, l'ex-capucin Turchi, ambitionnoit beaucoup le chapeau, & l'auroit obtenu depuis long-tems, si les cardinaux n'avoient la prétention de prendre le pas sur les ducs de Parme. Le nouveau cardinal renoncera sans doute aujourd'hui à cette prétention, dont la cour de Rome étoit très-jalouse.

De Gènes, le 19 mars.

L'embargo mis sur tous les navires qui se trouvent dans les ports de la république ligurienne, vient d'être levé; 45 seulement sont restés en réquisition pour le transport des troupes françaises. L'avant-garde, de 3000 hommes, est déjà arrivée ce matin. On croit que le corps d'armée sera de 12 à 15 mille hommes: on ignore sa destination. Nous apprenons que l'embargo a été mis aussi à Ancône & à Civita-Vecchia.

Notre directoire, usant du pouvoir que lui a conféré le corps législatif, a destitué sept curés amnistiés.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Strasbourg, le 8 germinal.

Les assemblées primaires de cette commune ont été assez nombreuses & animées d'un bon esprit. L'opinion publique s'est en général prononcée & contre les royalistes qui veulent nous ramener à l'ancien régime, & contre les anarchistes, qui cherchent à rétablir le régime de l'aterrreur. Les électeurs pour les douze sections de notre ville & les juges-de-peace sont nommés: la plupart sont des républicains & des amis sincères de la constitution. Ainsi, il y a lieu d'espérer que notre département fera de bons choix, si les électeurs des autres cantons sont dans le même sens que ceux de Strasbourg.

On écrit de la Souabe que les fortifications de la ville

d'Ulm, dont les Autrichiens se sont tant occupées avant la conclusion de la paix de Campo-Formio, seront rasées entièrement. On a vendu les canons & les autres armes qui se trouvoient dans l'arsenal de cette ville.

De Bruxelles, le 10 germinal.

Les assemblées primaires de cette commune ont terminé hier le choix des électeurs. Les scissionnaires réunis dans une salle de la maison commune, au nombre de 80 votans, ont choisi Mallarmé pour un de leurs électeurs.

D'autres scissions ont eu lieu dans plusieurs communes de notre département, où il s'est fait des doubles choix d'électeurs.

On mande d'Ostende que tous les Anglais domiciliés dans cette ville viennent d'être mis en état d'arrestation dans leurs maisons; l'agent américain a été également mis en arrestation chez lui.

Tous les conducteurs de bateaux & leurs attelages de chevaux dans tout le cours du canal qui va de Bruxelles à l'Escaut, viennent d'être mis en réquisition. Ils doivent servir à conduire à Anvers tous les bâtimens qui ont été frappés d'embargo dans notre port. Anvers paroît être le rendez-vous général de tous les bateaux qui sont dans nos canaux de l'intérieur, dans la Dyle & une partie de l'Escaut. Il a été fait, dans chaque bâtiment, une écurie propre à contenir 24 chevaux.

Les lettres de Coblenz portent que la forteresse d' Ehrenbreitein vient d'être sommée de nouveau de se rendre, & que le colonel Faber, qui y commande, n'a que le tems nécessaire de recevoir une réponse de Rastadt pour se décider.

DE PARIS, le 12 germinal.

Le directoire exécutif a arrêté, le 11 de ce mois, que le général Buonaparte se rendroit à Brest, dans le courant de la présente décade, pour y prendre le commandement de l'armée d'Angleterre; qu'il seroit chargé de la direction de toutes les forces de terre & de mer destinées à l'expédition contre l'Angleterre.

— Les feuilles *demi-officielles* annoncent que les troupes qui étoient venues d'Italie en Suisse, sous le commandement du général Menard, sont parties pour se rendre à Lyon, & qu'elles ont ordre de s'embarquer pour Avignon, d'où elles se mettront en marche vers Perpignan. On ne parle pas encore de leur destination ultérieure.

— Les généraux Bonnet, Decaën & Hardy, viennent d'être réintégrés dans leurs fonctions par arrêté du directoire, & seront employés à l'armée d'Angleterre.

— Roberjot, ci-devant membre de la convention, est arrivé à Hambourg en qualité de ministre plénipotentiaire de la république française auprès des villes anseatiques: il a présenté de suite ses lettres de créance au sénat de Hambourg, qui lui a envoyé une députation pour le complimenter.

— Le citoyen Durand-Maillane, accusé d'avoir favorisé la rentrée des émigrés, a été acquitté hier par le tribunal criminel de la Seine.

— Le journal des *Hommes-Libres* assure que Blanc-Paschal, accusateur public près le département du Gard, le même dont nous avons imprimé hier une lettre qui annonce une conspiration tendant à ramener le gouvernement révolutionnaire, étoit déjà destitué lorsqu'il a écrit cette lettre. Il ajoute que les pièces citées à l'appui de cette assertion, sont fausses; que les signataires en sont

convenus, & que les mandats d'arrêt sont lancés par le directoire contre Blanc-Paschal, Vigier, président du tribunal du Gard, & Habauime, directeur du jury, & qu'on les conduit à Paris.

Nous rapportons ces détails, comme les premiers, sans pouvoir les garantir.

— On mande de Marseille, en date du 4 germinal, que le calme a régné dans les assemblées primaires de cette ville; qu'il n'y a eu aucune rixe; que les choix sont généralement bons; qu'on y a confirmé en outre la plupart de ceux du gouvernement, en réélisant les membres de la municipalité qui devoient sortir.

Les nouvelles de Nîmes ne sont pas aussi rassurantes. Les assemblées primaires y ont été fort agitées, quoique la ville fût en état de siège depuis le 1^{er} germinal, & qu'elles ont fait des scissions entr'elles.

Il y a eu aussi scission dans une des assemblées de Reims.

L'ex-ministre de la guerre Bouchotte est nommé officier-municipal à Metz.

— Suivant quelques lettres de Strasbourg, on y a ressenti une secousse de tremblement de terre, le 24 ventôse, à dix heures du matin.

DIRECTOIRE EXECUTIF.

Rome, le 30 ventôse, an 6.

Les commissaires du directoire exécutif à Rome, au directoire exécutif.

Citoyens directeurs, Rome est libre & indépendante; elle a une constitution, des loix, & un gouvernement républicain. C'est aujourd'hui qu'a été installée la république romaine, par la proclamation de ses loix constitutionnelles & de ses représentans, & que le peuple romain, acceptant la nouvelle constitution, a exercé le grand acte de sa souveraineté, le même jour que la république, sa libératrice, solennisoit la fête de la Souveraineté du peuple.

Nous joignons ici des exemplaires du plan de cette fête; elle avoit le caractère de majesté qu'exigeoit son objet. Toutes les parties de la nouvelle république avoient envoyé des députés pour concourir, par leurs vœux & leurs sermens, à l'acceptation de la constitution, & à l'inauguration du gouvernement qu'elle établit.

Les consuls, le secrétaire du consulat, les ministres, les messagers d'état & les appariteurs du consulat, étoient en grand costume. Cette nouveauté a ajouté à la pompe de la fête, & a paru faire une grande sensation sur le peuple.

Quant aux choix des fonctionnaires qui ont été nommés jusqu'à présent, on les trouve généralement bons: nous ne pouvons encore garantir de n'être tombés dans aucune erreur; mais nous avons lieu de croire que le pouveir exécutif marchera bien avec les hommes que nous y avons placé. Nous avons cherché à n'y appeler que ce qu'il y avoit de plus prononcé en républicanisme, & en même-tems de plus éclairé & de plus énergique. Nous vous envoyons ci-joint les exemplaires des listes des diverses nominations faites.

Nous espérons que l'établissement des autorités & des institutions républicaines, fortifiera l'esprit public, & qu'il sera puissamment développé, & excité par le droit qu'a tout citoyen à toute fonction publique, & sur-tout par l'application que nous avons faite de ce droit envers

des citoyens de la campagne, en les appelant à quelques-unes des premières charges de l'état.

Nous vous envoyons, citoyens directeurs, les exemplaires d'une partie des loix organiques de la constitution. Nous vous adresserons la suite, aussi-tôt que l'impression en sera terminée.

Voula donc enfin le gouvernement romain entièrement organisé (car le sénat & le tribunal ont été aussi installés aujourd'hui)! Nous aurons l'honneur, citoyens directeurs, de vous rendre successivement compte de la marche des trois grandes autorités de la nouvelle république: nous n'oublions rien pour la régulariser, & sur-tout pour établir dès l'origine & pour maintenir l'accord & l'harmonie entr'elles.

Salut & respect,

Signé, FAYPOULT, FLORENT, MONGE, DAUNOU.

HISTOIRE NATURELLE.

C'est jeudi dernier, à huit heures du soir, que les deux éléphans mâle & femelle, venant de la Haye, sont arrivés au Muséum d'histoire naturelle. Depuis long-tems, on avoit préparé le lieu qui devoit les recevoir: c'est une salle spacieuse, bien aérée & bien éclairée; on y a mis un poêle pour l'échauffer pendant l'hiver. Elle est divisée en deux loges qui communiquent l'une dans l'autre par une large porte en coulisse. Les cloisons de ces loges sont à jour & composées de solives épaisses & fortes. Il regne au-devant une seconde enceinte à hauteur d'appui, pour tenir les spectateurs à quelque distance & les préserver de tout accident.

On a attendu le lendemain matin pour mettre les éléphans en possession de leur nouvelle demeure. On a commencé par le mâle, qui est sorti de sa cage avec précaution, & n'est entré dans la loge qu'avec une certaine défiance. Son premier soin a été de faire une reconnaissance des lieux. Il a visité chaque barreau avec sa trompe & a éprouvé leur solidité en les secouant. On avoit eu l'attention de placer en dehors les grosses vis qui les tiennent assemblées; il les a cherchées, les a trouvées, & a essayé de les tourner, mais sans pouvoir réussir. Quand il est arrivé à la coulisse qui fait la séparation des deux loges, il s'est aperçu qu'elle n'étoit fixée que par un barreau de fer qui se lève perpendiculairement. Il l'a levé avec sa trompe, a fait couler la porte sur elle-même, & est entré dans la seconde loge. Là, on lui a donné à déjeuner: il a mangé tranquillement & a paru entièrement rassuré.

Pendant ce tems, on travailloit à faire entrer la femelle. On se rappelle l'attachement mutuel de ces deux animaux, & l'extrême difficulté que l'on éprouva pour les séparer & les décider à voyager isolément. Depuis leur départ ils ne s'étoient point vus, pas même à Cambray, où ils ont passé l'hiver. Ils s'étoient seulement sentis l'un près de l'autre: le mâle ne se couchoit jamais; toujours debout, ou seulement appuyé contre les barreaux de sa cage, il veilloit pour sa femelle, qui se couchoit & dormoit chaque nuit. Au moindre bruit, à la moindre crainte qu'il éprouvoit, il pousoit un cri qui avestissoit sa compagne.

On devoit s'attendre à la joie qu'ils ont ressentie en se revoyant, après une si longue séparation.

Lorsque la femelle est entrée, elle a d'abord jetté un cri qui n'exprimoit que le plaisir de se voir en liberté: elle n'a point aperçu le mâle qui étoit dans la seconde

loge, occupé à manger. Celui-ci ne s'est pas non plus douté que sa compagne fût si près de lui. Mais le cornac l'ayant appelé, il s'est tourné, & à l'instant ces deux animaux sont accourus l'un à l'autre & ont jetté des cris de joie si vifs, si bruyans que toute la salle en étoit ébranlée. Ils pousoient en même tems par leur trompe un souffle qui ressembloit à un vent impétueux. La joie de la femelle étoit plus vive : elle s'exprimoit sur-tout par le battement précipité de ses oreilles, qu'elle faisoit mouvoir avec une vitesse extrême. Elle passoit sa trompe sur le corps du mâle avec la plus grande tendresse. Elle la portoit particulièrement à son oreille, où elle la tenoit long-tems : souvent aussi, après l'avoir promenée sur tout le corps du mâle, elle la reportoit amoureusement à sa propre bouche. Le mâle faisoit la même chose sur le corps de la femelle ; mais sa joie étoit plus concentrée : il sembloit l'exprimer par des larmes qui couloient en abondance de ses yeux.

Depuis ce moment ils ne se sont plus séparés : ils habitent ensemble la même loge. Sans doute la société de ces deux animaux, leurs habitudes, leur tendresse mutuelle & leur attachement naturel excité encore par la privation de leur liberté, fourniront des observations curieuses pour l'histoire de leur espece.

Ces deux éléphans sont nés à Ceylan & ont été transportés très-jeunes en Hollande. Ils ont environ quinze ans ; leur hauteur est de sept pieds & quelques pouces. Leurs défenses, qui étoient très-courtes, se sont cassées ; elles repousseront avec l'âge. La queue du mâle pend jusqu'à terre ; celle de la femelle est plus courte.

CORPS LEGISLATIF.
CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen PISON DU GALAND.

Séance du 12 germinal.

Un citoyen du département du Var, inscrit sur une liste d'émigré & rayé provisoirement, écrit au conseil que pour satisfaire à la loi du 19 fructidor, il sortoit de France & se rendoit en Suisse, quand il a été arrêté, traduit devant une commission militaire à Avignon, & condamné à la déportation. Comme il se soumettoit à la loi, il n'a pas pu, dit-il, être puni par elle.

Le conseil ordonne le renvoi de cette pétition au directoire exécutif.

Laloi fait hommage au conseil d'une histoire de la Vie du général Hoche ; ouvrage, dit-il, qui peint bien ce héros qui a vécu pour la liberté, & dont tous les pas ont été marqués par des services rendus à la patrie & à l'humanité. Nous pouvons espérer, d'après cet écrit, que nous aurons enfin des écrivains dont la plume sera digne des grands événemens que notre révolution laissera à l'histoire.

Le conseil ordonne la mention honorable & le dépôt à la bibliothèque ; il arrête en outre que le directoire sera invité à adresser un exemplaire de cet ouvrage à la famille du général Hoche.

Sonthonax, par motion d'ordre, appelle l'attention du conseil sur les colons restés fideles à la république, & qui, par suite des événemens malheureux dont les colo-

nies ont été la proie, se trouvent ruinés : il y en a un, dit-il, dont l'habitation, affermée au profit de l'état, produit 200 mille francs, tandis que le propriétaire manque de tous.

Sonthonax demande, que la totalité ou du moins une partie des habitations ainsi affermées, soit payée aux colons restés fideles. Il demande le renvoi à une commission spéciale.

Lanjeac propose que le renvoi soit fait à la commission des finances. — Cette proposition est adoptée.

Le conseil reçoit plusieurs offrandes civiques. Il a repris ensuite la discussion du projet de code hypothécaire, à laquelle il a donné la préférence sur celle relative aux spectacles, qui étoit aussi à l'ordre du jour.

Nota. Le conseil des anciens a rejeté la résolution qui portoit, que le siège de l'administration centrale du Var seroit transféré de Draguignan à Brignolles.

Bourse du 12 germinal.

Amsterdam... 58, 58 $\frac{7}{8}$ à 59.	Montpellier..... $\frac{7}{8}$ b. 15 j.
Idem cour..... 55, 56.	Tiers consol..... 15 l. 10 s.
Hamb..... 193, 191 à 190 $\frac{1}{2}$.	Bon 2/3..... 1 l. 17 s. 6 d.
Madrid..... 12 l. 17 s. $\frac{1}{2}$.	Bon 3/4..... 1 l. 16 s. 9 d.
Mad. effect..... 151. 17 s. $\frac{1}{2}$.	Bon $\frac{1}{2}$ 55 l. per.
Cadix..... 12 l. 17 s. $\frac{1}{2}$.	Or fin..... 106 l. 15 s.
Cad. effect..... 151. 17 s. $\frac{1}{2}$.	Ling. d'arg..... 51 l.
Gènes..... 96 $\frac{1}{4}$, 94 $\frac{1}{2}$.	Portugaise..... 97 l. 10 s.
Livourne..... 104, 103.	Piastre..... 5 l. 7 s. 9 d.
Geneve..... 1 $\frac{1}{2}$ arg. cour.	Quadruple..... 81 l. 12 s. $\frac{1}{2}$.
Bâle..... 1 ben., $\frac{1}{2}$ per.	Ducat d'Hol..... 11 l. 12 s. $\frac{1}{2}$.
Lyon..... $\frac{1}{2}$ ben. 15 j.	Guinée..... 26 l. 5 s.
Marseille..... 1 b. à 15 j.	Souverain 34 l. 15 s. à 35 l.
Bordeaux..... pair 20 j.	

Esprit $\frac{3}{4}$, 500 à 505 l. — Eau-de-vie 22 deg., 385 à 460 l.
— Huile d'olive, 1 l 3 s., 5 s. — Café Martin, 2 l. 14 s., 16 s.
— Idem St-Domingue, 2 l. 13 s., 14 s. — Sucre d'Anvers, 2 l. 10 s., 14 s. — Sucre d'Orléans, 2 l. 10 s., 14 s. — Savon de Marseille, 24 s., 25 s. — Coton du Levant, 2 l., 2 l. 10 s.
— Coton des isles, 2 l. 18 s. à 3 l. 10 s. — Sel, 4 l. 5 s.

VOYAGE DE L'AMBASSADE HOLLANDAISE EN CHINE dans les années 1794 & 1795 : extrait du journal d'Anré Wan Braam Houckgeest, chef de la compagnie des Indes Hollandaises ; publié par Moreau de Saint-Méry, ex-constituant Tome premier, in-4°. de 437 pages. Prix, 6 liv. le même que la contrefaçon. Se vend à Paris, chez Dupont, libraire, rue de la Loi.

Ce voyage, postérieur à celui du lord Macartney, paroît fait aussi avec la plus grande exactitude. Cet ouvrage, imprimé à Philadelphie, aura deux volumes in-4°. le premier, le seul qui soit encore parvenu en Europe, est celui que l'on offre au public.

Il vient de paroître chez Garnery une contrefaçon de ce premier tome en deux volumes in-8°. On donne cette contrefaçon comme contenant l'ouvrage complet. C'est une fausseté. Elle n'est que la copie d'un ouvrage in-4°. annoncé ci-dessus. Les personnes qui se seront procuré le premier tome de l'édition originale, pourront acquérir le second aussi-tôt qu'il sera publié à Philadelphie, par Moreau de Saint-Méry, tandis que celles qui auront acheté la contrefaçon n'auront aucune certitude de pouvoir se compléter. Le second volume sera orné de cartes & de gravures extrêmement curieuses ; le contrefacteur sentant bien qu'il lui sera impossible de les joindre à son édition, avertit faussement dans une note, qu'elles ne sont point destinées à être publiées.

A FRANÇOIS.